

Oui, je soutiens l'hôpital Bretonneau !

Je fais un don

D'un montant de :

- 30€ 300€
 50€ Autre montant : _____ €
 100€

Grâce à mon don, je soutiens :

- la qualité de vie et l'accueil des patients hospitalisés
 les programmes de recherche médicale
 l'acquisition d'équipements biomédicaux innovants
 le service de mon choix : _____

J'effectue mon don :

- par chèque, libellé à l'ordre de «Hôpital Bretonneau - Trésor Public»
 par virement bancaire
en indiquant en objet de virement «Don hôpital Bretonneau»

COORDONNÉES BANCAIRES :

Titulaire : Régie hôpital Bretonneau

IBAN : FR76 1007 1753 0030 0020 0420 791 - BIC : TRPUFRP1

Mes coordonnées :

- M^{me} M^r M^{me} et M^r Entreprise

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Téléphone : _____

Mail : _____



**Bénéficiez
d'une réduction
d'impôts en
faisant un don
à l'hôpital
Bretonneau**

Don des particuliers

66% du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable annuel.

Exemple : en donnant 50 €, votre don vous coûte 17 €.

Don des sociétés

60% du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés dans la limite d'un plafond de 0,5% de votre CA (l'excédent éventuel est reportable sur 5 ans).

Exemple : en donnant 1 500 €, votre don vous coûte 600 €.



CONTACT

Karine JOY HALPHEN
Direction Mécénat
karine.joy@aphp.fr
01 40 03 36 08

**Ce bulletin de soutien est à signer et à renvoyer,
accompagné de votre chèque ou avis de virement à
AP-HP - Direction Mécénat - 48 boulevard Serurier - 75019 PARIS**